

PLAN
D'AFFECTATION
COMMUNAL

PLAN 1:5000

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE DANS SA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025	SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE DU 22 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE 2025
Le Syndic : Daniel LEUBA	La Secrétaire : Catherine REINHARD
Le Syndic : Daniel LEUBA	La Secrétaire : Catherine REINHARD
ADOPTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL DANS SA SEANCE DU Le Président : Nicolas MENETREY	APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT COMPETENT LAUSANNE, LE La Secrétaire : La Cheffe de Département : Laureen PITTEL
Entre en vigueur le Plan établi sur la base des données cadastrales du 26 août 2025 fournies par le bureau ALPHA-GEO - Ingénieurs et Géomètres SA - 1040 Echallens. Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par l'ingénieur géomètre breveté, Sébastien HÄMNER.	Le 17 novembre 2025 Signature L'ingénieur géomètre breveté Aménageant art. 3 LATC, Régis COURDESSÉ Le 17 novembre 2025 Signature

